



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Appellations et classements : Indre-et-Loire

Question écrite n° 4433

Texte de la question

M Jean Proveux interroge M le ministre de l'agriculture et de la forêt sur l'extension de l'aire d'appellation contrôlée Touraine aux communes du canton de Richelieu (Indre-et-Loire). Ces communes (La Tour-Saint-Gelin, Champigny-sur-Veude, Braslou, Chaveignes) produisent des vins de bonne qualité à partir de cépages appréciés par la clientèle locale (sauvignon, chenin, cabernet, gamay). Elles sollicitent la révision de l'aire géographique AOC Touraine et son extension à ce secteur du Richelais. Il lui demande de lui faire connaître la position du ministère sur un tel projet et quelles dispositions il entend adopter pour le faire aboutir dans les meilleurs délais.

Texte de la réponse

Reponse. - Le Comité national de l'Institut national des appellations d'origine, en séance de juin 1987, a fixé le programme de travail de la commission d'experts chargée de réviser l'ensemble des délimitations parcellaires dans les 170 communes qui constituent actuellement l'aire géographique de la Touraine. En accord avec le syndicat des vins d'appellation d'origine contrôlée « Touraine », au cours d'une réunion qui s'est tenue le 28 novembre 1986, il avait été convenu que les différents secteurs seraient classés par ordre de priorité, à l'initiative du syndicat. La proposition du syndicat ayant été approuvée par le Comité national, les experts respectent l'ordre prévu et présentent leurs rapports secteur par secteur. La région de Chinon vient d'être étudiée récemment : le rapport d'expertise destiné à permettre la mise à l'enquête des projets de délimitation révisée sera vraisemblablement adressé au Comité national dans les premiers mois de 1989. Il sera donc examiné soit en février, soit en mai. En ce qui concerne l'extension de l'aire géographique, c'est-à-dire le classement de nouvelles communes, le Comité national a décidé qu'elle ne ferait l'objet d'une étude qu'après la fin des travaux de révision de l'aire déjà classée. Il n'est pas possible d'en prévoir la date, vu le grand nombre de communes qui restent encore à visiter.

Données clés

Auteur : [M. Proveux Jean](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4433

Rubrique : Vin et viticulture

Ministère interrogé : agriculture et forêt

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 octobre 1988, page 2949